HAL
open science

Sites naturels de compensation : quels freins et perspectives ? - Avant-propos

Steve Aubry, Stéphanie Gaucherand, Brian Padilla, Sylvain Pioch, Thomas Spiegelberger, Anne-Charlotte Vaissière

To cite this version:

Steve Aubry, Stéphanie Gaucherand, Brian Padilla, Sylvain Pioch, Thomas Spiegelberger, et al.. Sites naturels de compensation : quels freins et perspectives ? - Avant-propos. Sciences Eaux & Territoires, 2022, 38, pp.3. 10.14758/SET-REVUE.2022.1.01 . hal-03621756

HAL Id: hal-03621756

https://hal.inrae.fr/hal-03621756v1

Submitted on 28 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

AVANT-PROPOS

Les sites naturels de compensation (SNC) sont une modalité de compensation écologique nouvelle dans les pratiques françaises qui a été introduite en 2016 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ils permettent la réalisation anticipée et mutualisée de mesures de compensation et visent des gains écologiques cumulés importants. Ces gains écologiques sont divisés en unités de compensation que peuvent acquérir différents aménageurs demandeurs soumis à compensation. Les SNC sont agréés par l'État au terme d'une procédure d'évaluation pour une durée d'au moins trente ans. Ils constituent un nouvel outil qui complète la compensation à la demande habituellement mobilisée par et pour chaque porteur de projet.

Mis en œuvre depuis plusieurs dizaines d'années dans certains pays étrangers et plus récemment en France – d'abord à titre expérimental – il apparaît aujourd'hui important de faire un point sur le dispositif, les initiatives en cours et les pistes à creuser pour l'élaboration de SNC pertinents. C'est l'objet de ce numéro spécial dont les articles font suite aux présentations et échanges du **colloque « Sites naturels de compensation : quels freins et perspectives ? »**[1] organisé le 15 décembre 2020 par les chercheurs de INRAE (UR LESSEM), du MNHN (UAR PatriNat), de l'Université Paris-Saclay (Laboratoire Écologie, systématique, évolution) et de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UR LAGAM). Nous vous proposons ci-dessous un tour d'horizon de ces articles ainsi que quelques préconisations pour l'avenir du dispositif.

Présentation des articles du numéro

Aubry *et al.* (p. 4-9) ouvrent le numéro avec un tour d'horizon de la place des sites naturels de compensation dans la séquence « Éviter-Réduire-Compenser » et un panorama des problématiques associées. **Sarrazin *et al.* (p. 10-15)** apportent le regard du « régulateur » sur le dispositif qui rappelle les principes essentiels de la compensation et attendus réglementaires, notamment en matière d'additionnalité administrative. Afin d'apporter des éléments de réponse aux problématiques soulevées par la mise en œuvre du dispositif, nous abordons ensuite quelques retours d'expérience. **Latune et Aubry (p. 16-31)** ont interrogé les porteurs de projets impliqués dans l'expérimentation SNC française et reviennent sur la chronologie des projets et les difficultés rencontrées de leur phase d'élaboration à leur phase opérationnelle. **Le Renard (p. 32-39)** aborde en détail l'expérimentation d'EDF et le positionnement des acteurs impliqués dont les logiques sont parfois divergentes. **Dieckhoff *et al.* (p. 40-47)** proposent quant à elles un regard sur la compensation par l'offre en Allemagne, moins diffusée dans la littérature internationale, dont la mise en œuvre est effective depuis plusieurs dizaines d'années et peut nous apporter des enseignements pour le développement du dispositif en France.

Les articles suivants présentent quelques innovations et travaux en cours de réflexion. Les premières expérimentations SNC ciblant exclusivement des milieux terrestres, **Pioch *et al.* (p. 48-55)** pointent le retard des SNC pour les territoires côtiers et marins, pourtant soumis à une pression d'aménagement très forte (extensions portuaires, éolien offshore…) en proposant une organisation originale adaptée aux spécificités administratives et aux jeux d'acteurs complexes en mer. La localisation des projets de compensation étant cruciale pour préserver ou restaurer des continuités écologiques à l'échelle territoriale, **Padilla *et al.* (p. 56-61)** reviennent sur les possibilités offertes par l'utilisation de nouveaux outils de modélisation pour mieux prendre en compte la contribution des SNC aux réseaux écologiques. Dans le but d'appuyer les opérateurs de SNC et les services instructeurs lors de la procédure d'agrément, **Aubry *et al.* (p. 62-69)** proposent quant à eux une grille de lecture pour évaluer la pertinence écologique des projets de SNC.

En guise de synthèse et d'ouverture, **Padilla et Calvet (p. 70-73)** analysent les compromis entre la pertinence écologique et l'efficacité économique des SNC par rapport à la compensation à la demande ainsi que la potentielle complémentarité de ces deux dispositifs. Pour finir, **Padilla *et al.* (p. 74-79)** dessinent des pistes de réflexion sur la place des SNC dans les politiques publiques de préservation de la biodiversité.

Quelques recommandations issues du numéro

Les réflexions menées dans ce numéro spécial sur les SNC et les échanges lors du colloque nous permettent de formuler des perspectives d'amélioration et d'évolution de ce dispositif, à savoir :

- réaliser une évaluation régulière du dispositif SNC en effectuant des enquêtes auprès des acteurs concernés (opérateurs de SNC, services de l'État, aménageurs, collectivités, associations environnementales, public) ;
- clarifier et soutenir le dispositif SNC et son appropriation par les acteurs impliqués (État, services déconcentrés, collectivités, etc.) ;
- uniformiser le niveau d'exigence requis en pratique pour la compensation à la demande et la compensation par l'offre ;
- développer des SNC adaptés aux spécificités des milieux marins côtiers ;
- évaluer l'efficacité écologique des SNC par rapport aux compensations à la demande par grands types d'écosystèmes (habitats d'espèces protégées, zones humides, etc.) ;
- questionner les SNC comme outil au service de plans de conservation de grande envergure et non comme un dispositif indépendant à promouvoir. Cela permettrait de véritablement adopter une vision à long terme et pérenniser la vocation écologique des sites de compensation ;
- mieux reconnaître le rôle des SNC dans les continuités écologiques (grâce aux outils de modélisation), à répercuter dans la plus-value engendrée par les SNC.

Coordinateur scientifique du numéro : Steve Aubry (INRAE)

Équipe porteuse du numéro : Steve Aubry (INRAE), Stéphanie Gaucherand (INRAE), Brian Padilla (MNHN), Sylvain Pioch (Université Paul Valéry), Thomas Spiegelberger (INRAE) et Anne-Charlotte Vaissière (CNRS)

1. https://www6.lyon-grenoble.inrae.fr/lessem/VIE-SCIENTIFIQUE/Faits-marquants/Webinaire-SNC-quels-freins-et-perspectives